

ASSEMBLÉE NATIONALE

8 septembre 2019

BIOÉTHIQUE - (N° 2187)

Adopté

AMENDEMENT

N ° 2148

présenté par
M. Saulignac, rapporteur

ARTICLE 6

À la première phrase de l'alinéa 6, substituer au mot :

« investi »

le mot :

« investis ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.